

# Fonds monétaire international

L'économie mondiale  
AU SERVICE DE TOUS

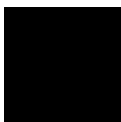


Rapport annuel 2002

Fonds monétaire international



Rapport annuel 2002



## Préserver la stabilité dans un climat d'incertitude

Les grands argentiers se sont réunis à Ottawa en novembre 2001 pour coordonner la relance de l'économie mondiale après l'attentat du World Trade Center. Le Président du Comité du développement, Yashwant Sinha (à droite), s'entretient avec, de gauche à droite, Paul Martin (Canada), Président du Groupe des 20, Paul O'Neill (États-Unis), Secrétaire au Trésor, et Gordon Brown, Président du Comité monétaire et financier international.



**A**u cours de l'exercice 2002, le FMI s'est trouvé confronté à de nouveaux défis importants dans un environnement mondial exceptionnellement instable. Aussi a-t-il été soumis à des pressions accrues dans l'exercice de deux de ses fonctions essentielles, qui sont de préserver la stabilité économique et financière mondiale et de soutenir l'effort mondial de lutte contre la pauvreté.

Après une période de forte expansion, l'activité mondiale a accusé un ralentissement généralisé en 2001. Cette évolution tient notamment au repli des cours des actions, à la hausse des prix de l'énergie et au resserrement de la politique monétaire des pays industrialisés en l'an 2000. L'économie internationale, déjà en perte de vitesse, a été encore affaiblie par les attentats terroristes du 11 septembre 2001, qui ont eu une incidence importante — quoique dans une large mesure temporaire — sur les conditions économiques. Cependant, au cours des premiers mois de 2002, en grande partie sous l'effet des mesures prises par les principales banques centrales pour abaisser les taux d'intérêt, des signes encourageants de reprise étaient apparus, mais la situation demeurait préoccupante dans un certain nombre de pays.

Dans ce climat d'incertitude, le FMI a poursuivi ses travaux sur la réforme du système monétaire international et a continué à se concentrer sur ses responsabilités essentielles, qui sont notamment d'aider à prévenir les crises financières dans ses pays membres.

Voici les faits marquants de l'exercice 2002 :

### Les prêts du FMI

Les prêts relevant des facilités ordinaires du FMI et ses prêts concessionnels se sont fortement accrus, le ralentissement de l'économie mondiale ayant aggravé les difficultés de balance des paiements de plusieurs pays membres, dont les possibilités d'accès aux marchés de capitaux internationaux se sont réduites.

- *Le montant engagé au titre des facilités ordinaires du FMI* — accords de confirmation et mécanisme élargi de crédit (MEDC) — a triplé, passant de 13,1 milliards de DTS (près de 17 milliards de dollars) pour l'exercice 2001 à 39,4 milliards de DTS<sup>1</sup> (près de 50 milliards de dollars) pour l'exercice 2002. Les montants les plus élevés sont ceux qui ont été engagés dans le cadre d'accords de confirmation en faveur du Brésil et de la Turquie, soit respectivement 12,1 milliards de DTS et 12,8 milliards de DTS. Dans le cas du Brésil, 10 milliards de DTS ont été fournis au titre de la facilité de réserve supplémentaire (FRS), dont l'objet est de venir en aide aux pays dont la perte d'accès aux marchés est soudaine et déstabilisatrice. À l'heure

<sup>1</sup>Au 30 avril 2002, 1 DTS = 1,2677 dollar EU.

actuelle, un volume croissant d'engagements de financement du FMI est considéré comme un volant de précaution, les emprunteurs ayant indiqué qu'ils n'entendent pas tirer sur la ligne ouverte par le FMI; sur les 34 accords de confirmation et accords élargis en vigueur, 16 ont fait l'objet de tirages. Fin avril 2002, le montant non tiré était de 26,9 milliards de DTS.

- Le montant net des *ressources utilisables non engagées* du FMI s'élevait à 64,7 milliards de DTS (82 milliards de dollars) fin avril 2002. Le ratio de liquidité (montant net des ressources utilisables non engagées/engagements liquides) était de 117 %, niveau sensiblement inférieur aux 168 % atteints l'exercice précédent, mais plus de trois fois et demie supérieur au creux enregistré avant l'augmentation des quotes-parts au FMI opérée en 1999.
- Au cours de l'exercice 2002, les *prêts concessionnels du FMI pour la réduction de la pauvreté* ont continué d'être acheminés par le biais de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) et de l'initiative conjointe FMI-Banque mondiale en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Durant l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé neuf nouveaux accords FRPC totalisant 1,8 milliard de DTS, dont 1,0 milliard a été décaissé, contre 0,6 milliard de DTS en 2001. Fin avril 2002, 26 pays membres admissibles avaient été amenés au point de décision dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur des PPTE et un pays y avait été conduit dans le cadre du dispositif initial; le FMI avait engagé 1,6 milliard de DTS sous forme de dons et décaissé environ 0,7 milliard de DTS au titre de l'initiative.

### La surveillance

Le FMI surveille les politiques de change de ses pays membres pour assurer le bon fonctionnement du système monétaire international. À cette fin, il examine régulièrement avec ses pays membres leurs politiques économiques et financières et suit constamment l'évolution de la situation économique et financière au niveau national, régional et mondial.

- En avril 2002, le Conseil d'administration a achevé, pour l'essentiel, son dernier examen biennal des *principes et de l'application de la surveillance du FMI*. Si cet examen a révélé que, dans son état actuel, le système de surveillance fonctionne bien, il a aussi mis en lumière un certain nombre de domaines dans lesquels les efforts doivent être poursuivis; en particulier, il importe de renforcer la surveillance des aspects institutionnels et structurels, notamment dans le secteur financier, et d'améliorer l'analyse de la viabilité de la dette.
- En septembre 2001, le Conseil d'administration a examiné le rôle du FMI dans l'*ouverture du commerce mondial* et la libéralisation des échanges. Les administrateurs ont indiqué que le FMI devait insister sur la nécessité d'amorcer le nouveau cycle de négociations à Doha, continuer à évoquer les échanges extérieurs dans le cadre de sa surveillance et des programmes qu'il appuie, jeter les bases de la libéralisation des échanges par son assistance technique et coopérer étroitement avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Banque mondiale.

### Renforcer le système financier international

Depuis la crise mexicaine de 1994-95 et les crises asiatiques de 1997-98, on a beaucoup œuvré pour renforcer le système financier international et la capacité du FMI et de ses pays membres à *prévenir les crises*. Il serait néanmoins peu réaliste de supposer que tous les pays membres seront toujours en mesure d'éviter les crises. Aussi le FMI a-t-il approfondi la réflexion sur les moyens d'aider les pays à *les résoudre*.

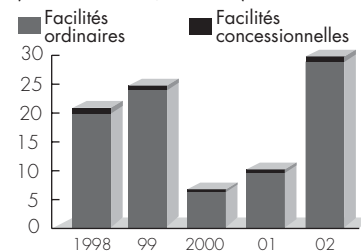
- Le FMI a renforcé son suivi de la *vulnérabilité de ses pays membres aux crises extérieures* en se fondant sur les projections actualisées des



Le mécanisme de restructuration de la dette souveraine proposé par Anne O. Krueger, Première Directrice générale adjointe, a été l'une des initiatives majeures du FMI cette année.

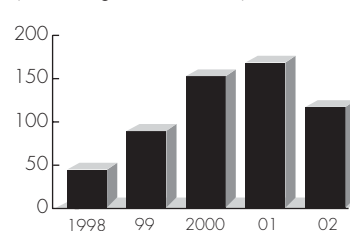
### Prêts ordinaires et concessionnels

(Milliards de DTS, exercices)



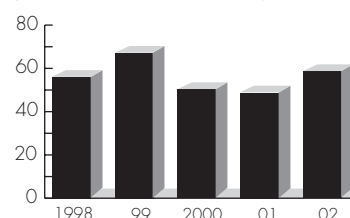
### Ratio de liquidité du FMI

(Pourcentage, fin d'exercice)



### Encours des crédits du FMI

(Milliards de DTS, fin d'exercice)



- Perspectives de l'économie mondiale*, les modèles de systèmes d'alerte rapide, les analyses détaillées des besoins de financement des pays membres, les informations sur le marché et les évaluations de la vulnérabilité du secteur financier et des risques de contagion.
- Ces dernières années, le FMI s'est attaché à promouvoir la *transparence* des politiques de ses pays membres, a cherché à améliorer l'information du public sur ses propres politiques et opérations et a encouragé les autorités nationales et le public à lui communiquer leurs points de vue. Par son site Internet ([www.imf.org](http://www.imf.org)), il diffuse une quantité de renseignements sur ses activités.
  - Au cours de l'exercice 2002, le FMI a réexaminé ses *initiatives en matière de normes statistiques* et, pour s'assurer de la qualité des données diffusées, a approuvé l'établissement d'un cadre d'évaluation de la qualité des données et son intégration aux rapports sur l'observation des normes et des codes (RONC).
  - Conscient de l'importance cruciale d'une action concertée pour le renforcement des systèmes financiers, le FMI a continué à établir des «bilans de santé financière» dans le cadre du *programme d'évaluation du secteur financier* (PESF) lancé avec la collaboration de la Banque mondiale. Au 30 avril 2002, 27 PESF avaient été achevés et 50 autres pays s'étaient engagés à participer au programme.

Horst Köhler, Directeur général du FMI (à droite), rencontre Hamid Karzai, Président de l'Autorité intérimaire d'Afghanistan, le 29 janvier 2002. Le FMI a offert d'apporter son assistance technique à l'Afghanistan pour l'aider à régler ses problèmes bancaires, monétaires et budgétaires.



- Au cours de l'exercice, la réflexion sur la *résolution des crises et le rôle du secteur privé* s'est poursuivie. Le programme de travail établi à cet égard est centré sur quatre lignes d'action : accroître la capacité du FMI à évaluer la viabilité de la dette d'un pays; clarifier la politique d'accès du FMI; renforcer les outils disponibles pour associer le secteur privé à la résolution des crises financières; définir un cadre juridique qui soit plus ordonné et plus transparent pour la *restructuration de la dette souveraine*. Anne O. Krueger, Première Directrice générale adjointe du FMI, a proposé un nouveau *mécanisme de restructuration de la dette souveraine*, sur lequel elle a donné des précisions à la fin de 2001 et au début de 2002.
- Les travaux du FMI sur le combat contre le blanchiment d'argent ont été étendus à la lutte contre le financement du terrorisme après les attentats terroristes du 11 septembre.

### Politique de financement et conditionnalité

Le FMI réexamine périodiquement la «conditionnalité» — conditions qu'il met à l'octroi de son aide financière pour être sûr d'être remboursé (afin que ses ressources puissent être mises à la disposition d'autres pays membres qui en ont besoin) et pour veiller au rétablissement de la viabilité extérieure, de la stabilité financière et d'une croissance durable dans le pays emprunteur — et la politique d'accès à ses ressources financières.

- Le dernier *examen de la conditionnalité*, qui se poursuivait encore à la fin de l'exercice 2002, a souligné que la conditionnalité doit être appliquée de manière à renforcer l'internalisation du programme, centrée sur les mesures essentielles à la réalisation de ses objectifs macroéconomiques et fondée sur une répartition claire des tâches entre les institutions internationales, notamment le FMI et la Banque mondiale.
- À l'issue de l'examen de la politique régissant l'*accès des pays membres à ses ressources*, le FMI a décidé de maintenir les limites d'accès annuelles et globales à leur niveau actuel tout en indiquant son intention d'examiner ultérieurement la politique d'accès à des concours de montant élevé.

### Réduction de la pauvreté

La réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu est l'un des grands défis adressés à la communauté internationale, et le FMI continue à jouer son rôle dans ce domaine. En dehors de ses activités de prêt mentionnées ci-dessus, il a pris, au cours de l'exercice 2002, un certain nombre de mesures pour renforcer son soutien aux efforts de réforme et de développement des pays à faible revenu.

- Le FMI a reçu de cinq pays membres des contributions d'un montant d'environ 7 millions de DTS pour la bonification du taux de commission (intérêts) sur l'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit.
- Le FMI et la Banque mondiale ont achevé l'examen conjoint des *documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté* (DSRP) qui, associés à de bonnes

politiques, devraient favoriser une croissance durable, le recul de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire fixés par l'ONU.

- Avec la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, le FMI a parainé une initiative visant à accélérer la croissance et le recul de la pauvreté dans les sept *pays à faible revenu de la Communauté des États indépendants*.
- L'*examen de la FRPC* en mars 2002 souligne la nécessité de faire fond sur les progrès accomplis, en particulier dans la formulation de politiques de croissance favorables aux pauvres, d'améliorer la qualité et l'efficacité des dépenses publiques, de coordonner les travaux d'élaboration des programmes avec la Banque mondiale et d'établir une communication plus étroite avec les autorités, les bailleurs de fonds et la société civile dans les pays recourant à la FRPC.
- À la fin de l'exercice, le FMI a fait le point sur l'initiative PPTE et sur la réalisation de l'objectif de viabilité à long terme de la dette extérieure. À cette date, les engagements d'allègement de la dette des PPTE atteignaient 40 milliards de dollars (en valeur nominale).

### Assistance technique et formation

L'assistance technique du FMI étaye sa surveillance ainsi que ses travaux d'élaboration des programmes, et elle a gagné en importance ces dernières années. Les recommandations issues du PSEF, l'adoption de normes internationales, les indicateurs de suivi de l'initiative PPTE et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ont accru la demande d'assistance technique adressée au FMI.

- Au cours de l'exercice, le Centre régional d'assistance technique des Caraïbes a été créé à la Barbade. L'ouverture de deux autres centres régionaux d'assistance technique est prévue pour la fin de 2002, l'un en Afrique de l'Est et l'autre en Afrique de l'Ouest, dans le cadre de l'initiative du FMI pour le renforcement des capacités en Afrique.
- L'Institut du FMI a accru ses activités de formation d'environ 9 % par rapport à l'exercice 2001. Avec l'ouverture du Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine, le nombre des centres de formation régionaux a été porté à cinq.

### Organisation et dotation en personnel

Plusieurs changements majeurs ont marqué l'exercice 2002.

- Le FMI a fait ses adieux à Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint, ainsi qu'à Michael Mussa, Conseiller économique et Directeur du Département des études. Il a accueilli leurs successeurs — Anne Krueger et Kenneth Rogoff. Jack Boorman, qui a quitté ses fonctions de Directeur du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques, où il a été remplacé par Timothy Geithner, a conservé un rôle consultatif, devenant Conseiller spécial du Directeur général. Gerd Häusler a été nommé Conseiller et Directeur du Département des marchés de capitaux internationaux, créé au cours de l'exercice.
- Le Bureau d'évaluation indépendant est devenu opérationnel.
- Le processus budgétaire du FMI a été examiné par des experts externes, qui ont formulé des recommandations, dont certaines ont déjà été mises en pratique. D'autres réformes suivront en 2003 et 2004.

\* \* \*

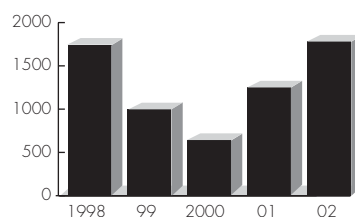
À la fin de l'exercice financier, le 23 juillet 2002, la République démocratique du Timor oriental est devenue membre du FMI.



Stanley Fischer est acclamé par le Conseil d'administration du FMI. Après avoir occupé les fonctions de Premier Directeur général adjoint de septembre 1994 à août 2001, M. Fischer a été le Conseiller spécial du Directeur général jusqu'au 31 janvier 2002.

### FRPC : nouveaux engagements\*

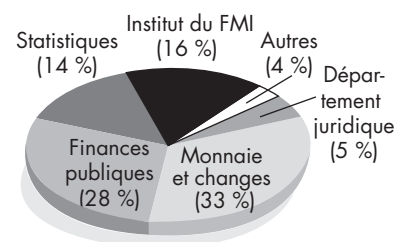
(Millions de DTS, exercices)



\* Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (facilité d'ajustement structurel renforcée avant 1999).

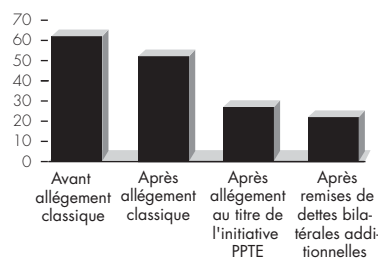
### Assistance technique

(Ventilation fonctionnelle des ressources en années-personnes, exercice 2002)



### PPTE : réduction de la dette\*\*

(Valeur actuelle nette de la dette, milliards de dollars; données au point de décision)



\*\* Pays ayant atteint le point de décision au 30 avril 2002.

## Le Directeur général et les Directeurs généraux adjoints

au 30 avril 2002



Horst Köhler, Directeur général du FMI (au centre), entouré de son équipe : Anne O. Krueger, Première Directrice générale adjointe (à gauche), Eduardo Aninat (assis) et Shigemitsu Sugisaki, Directeurs généraux adjoints.

## Message du Directeur général

**A**u cours de l'année écoulée, le système financier international a fait montre d'un ressort remarquable face au ralentissement marqué de la croissance mondiale, à une réévaluation fondamentale des marchés des actions dans les secteurs de la technologie et des télécommunications, et aux attentats terroristes aux États-Unis. Cette robustesse est à attribuer avant tout à l'action résolue des États-Unis et des autres pays industrialisés, en particulier aux efforts concertés déployés par les banques centrales, les autorités de contrôle et les institutions financières privées pour protéger les systèmes bancaires et de paiement après le 11 septembre. Il était en outre important que les pays membres du FMI se réunissent en novembre dernier à Ottawa pour arrêter une stratégie concertée visant à renforcer l'économie mondiale.

Depuis lors, l'activité économique a redémarré, mais il subsiste des incertitudes et des risques. La reprise ne saurait durer si les pays industrialisés avancés ne font pas preuve d'un ferme esprit d'initiative, en particulier s'ils ne font rien pour améliorer les perspectives de croissance durable de leurs économies et ne donnent pas l'exemple dans l'effort déployé pour mettre la mondialisation au service de tous.

Les crises asiatiques de 1997–98 ont suscité un débat crucial sur la mondialisation et la réforme de l'architecture financière internationale. Il est vrai que nous n'avons pas encore exploré à fond ce sujet, mais les leçons acquises ont donné lieu à d'importantes réformes. Le FMI s'est davantage ouvert et ses activités ont gagné en transparence. Nous avons cherché à rationaliser la conditionnalité et à assurer l'internalisation des réformes. Nous améliorons notre capacité à prévenir et gérer les crises. Pour faciliter la résolution de celles-ci, nous encourageons l'intégration de clauses d'action collective dans les accords d'emprunt et avons proposé la création d'un mécanisme de restructuration de la dette souveraine. Par ailleurs, nous coopérons plus étroitement avec la Banque mondiale et d'autres institutions internationales pour mieux répartir les tâches. Avec la Banque mondiale, nous avons lancé un vaste programme d'évaluation des points forts et des déficiences des secteurs financiers. Et, durant l'année écoulée, à l'instar d'autres organisations internationales, le FMI a intensifié la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

La surveillance des marchés financiers et l'évaluation des vulnérabilités systémiques ont été renforcées par les travaux de notre nouveau Département des marchés de capitaux internationaux et ses rapports trimestriels sur la stabilité financière mondiale. Les récents scandales concernant les pratiques comptables et la gestion de certaines entreprises ont montré qu'il faut prêter attention aux risques et vulnérabilités que recèlent les économies avancées et examiner l'efficacité des règlements en vigueur. Nos travaux sur les normes et codes, qui aident à redéfinir les règles du jeu pour l'économie mondiale, peuvent être un volet de ce processus.

Le FMI joue un rôle actif dans la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. Au cours de mes entretiens avec les leaders politiques, les représentants des milieux d'affaires et de la société civile dans les pays à faible revenu, j'ai été frappé par leur volonté de s'attaquer aux causes internes de la pauvreté. Il est encourageant de constater que les dirigeants africains ont fait de la bonne gouvernance, de la conduite de politiques avisées et de la croissance des échanges et de l'investissement les grands axes du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NOPADA). Après examen des résultats de notre campagne mondiale d'information, il apparaît que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) sont largement considérés comme un moyen pratique de traduire cette volonté en actes. Le FMI demeure résolu à aider les pays à faible revenu par ses conseils, ses concours financiers, l'allègement de leur dette dans le cadre de l'initiative PPTE et son assistance technique — notamment par l'intermédiaire de centres régionaux, qui visent à renforcer les capacités des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

S'il est crucial de ne négliger aucun des éléments qui concourent à la réduction de la pauvreté, il est clair que l'accroissement des débouchés commerciaux est le meilleur moyen d'aider ceux qui s'aident eux-mêmes, car il ouvre la voie à l'autosuffisance, mais aussi parce que tous les pays, développés ou en développement, y gagnent. L'élimination des subventions qui faussent les échanges, notamment des subventions agricoles, et l'ouverture des marchés des pays développés et des pays en développement sont la clé d'un regain de confiance dans les perspectives d'une croissance mondiale dynamique et d'une prospérité partagée par tous les pays du globe.





**Conseil d'administration** au 30 avril 2002



États-Unis

Poste vacant\*  
*Meg Lundsager*  
(Administratrice suppléante)



Japon

**Ken Yagi**  
*Haruyuki Toyama*



Allemagne

**Karlheinz Bischofberger**  
*Ruediger von Kleist*



France

**Pierre Duquesne**  
*Sébastien Boitreaud*



Royaume-Uni

**Tom Scholar**  
*Martin A. Brooke*



Autriche, Bélarus,  
Belgique, Hongrie,  
Kazakhstan,  
Luxembourg,  
République slovaque,  
République tchèque,  
Slovénie, Turquie

**Willy Kiekens**  
*Johann Prader*



Arménie,  
Bosnie-Herzégovine,  
Bulgarie, Chypre,  
Croatie, Géorgie,  
Israël, ex-République  
yougoslave de  
Macédoine, Moldova,  
Pays-Bas, Roumanie,  
Ukraine

**J. de Beaufort**  
*Wijnholds*  
*Yuriy G. Yakusha*



Costa Rica,  
El Salvador,  
Espagne,  
Guatemala,  
Honduras, Mexique,  
Nicaragua,  
République  
bolivarienne  
du Venezuela

**Fernando Varela**  
*Hernán Oyarzábal*



Albanie, Grèce, Italie,  
Malte, Portugal,  
Saint-Marin

**Pier Carlo Padoan**  
*Harilaos Vittas*



Antigua-et-Barbuda,  
Bahamas, Barbade,  
Belize, Canada,  
Dominique, Grenade,  
Irlande, Jamaïque,  
Saint-Kitts-et-Nevis,  
Saint-Vincent-et-  
les Grenadines,  
Sainte-Lucie

**Ian E. Bennett**  
*Nicólas A. O'Murchú*



Danemark, Estonie,  
Finlande, Islande,  
Lettonie, Lituanie,  
Norvège, Suède

**Ólafur Ísleifsson**  
*Benny Andersen*



Australie, Corée,  
États fédérés  
de Micronésie,  
Îles Marshall,  
Îles Salomon, Kiribati,  
Mongolie, Nouvelle-  
Zélande, Palaos,  
Papouasie-Nouvelle-  
Guinée, Philippines,  
Samoa, Seychelles,  
Vanuatu

**Michael J. Callaghan**  
*Diwa Guinigundo*



Arabie Saoudite

**Sulaiman M. Al-Turki**  
*Ahmed Saleh Alosaimi*



Afrique du Sud,  
Angola, Botswana,  
Burundi, Érythrée,  
Éthiopie, Gambie,  
Kenya, Lesotho,  
Libéria, Malawi,  
Mozambique,  
Namibie, Nigéria,  
Ouganda,  
Sierra Leone,  
Soudan, Swaziland,  
Tanzanie, Zambie,  
Zimbabwe

**Cyrus D.R. Rustomjee**  
*Ismaila Usman*



Brunéi Darussalam,  
Cambodge, Fidji,  
Indonésie, République  
démocratique  
populaire lao,  
Malaisie, Myanmar,  
Népal, Singapour,  
Thaïlande,  
Tonga, Vietnam

**Dono Iskandar**  
*Djojosebroto*  
*Kwok Mun Low*



Bahreïn, Égypte,  
Émirats arabes unis,  
Iraq, Jordanie,  
Koweït, Liban,  
Libye, Maldives,  
Oman, Qatar,  
République arabe  
syrienne, Yémen

**A. Shaqour Shaalan**  
*Mohamad B. Chatah*



Chine

**WEI Benhua**  
*Wang Xiaoyi*



Russie

**Alexei V. Mojine**  
*Andrei Louchine*



Azerbaïdjan,  
Ouzbékistan,  
Pologne,  
République  
kirghize, Suisse,  
Tadjikistan,  
Turkménistan

**Roberto F. Cippa**  
*Wieslaw Szczuka*



Bésil, Colombie,  
Équateur, Guyana,  
Haïti, Panama,  
République  
Dominicaine,  
Suriname,  
Trinité-et-Tobago

**Murilo Portugal**  
*Roberto Junguito*



Bangladesh,  
Bhoutan, Inde,  
Sri Lanka

**Vijay L. Kelkar**  
*R.A. Jayatissa*



Algérie, Ghana,  
République  
islamique d'Iran,  
Maroc, Pakistan,  
Tunisie

**Abbas Mirakhor**  
*Mohammed Daïri*



Argentine, Bolivie,  
Chili, Paraguay,  
Pérou, Uruguay

**A. Guillermo Zoccali**  
*Guillermo Le Fort*



Bénin, Burkina Faso,  
Cameroun, Cap-Vert,  
Comores, République  
du Congo, Côte  
d'Ivoire, Djibouti,  
Gabon, Guinée,  
Guinée-Bissau,  
Guinée équatoriale,  
Madagascar, Mali,  
Maurice, Mauritanie,  
Niger, République  
Centrafricaine,  
Rwanda, São Tomé-  
et-Príncipe, Sénégal,  
Tchad, Togo

**Alexandre Barro**  
*Chambrier*  
*Damian Ondo Mañe*

Note : Les noms des administrateurs suppléants sont indiqués en italiques. \*Randal Quarles a quitté ses fonctions d'administrateur pour les États-Unis le 2 avril 2002.

# Cadres de direction

au 30 avril 2002

**Jack Boorman\***

Conseiller spécial du Directeur général

**Gerd Häusler\***

Conseiller

**Kenneth S. Rogoff\***

Conseiller économique

**Abdoulaye Bio-Tchané**

Directeur, Département Afrique

**Yusuke Horiguchi**

Directeur, Département Asie et Pacifique

**Timothy F. Geithner**

Directeur, Département de l'élaboration  
et de l'examen des politiques

**Kenneth S. Rogoff**

Directeur, Département des études

**Michael C. Deppler**

Directeur, Département Europe I

**John Odling-Smee**

Directeur, Département Europe II

**Teresa M. Ter-Minassian**

Directrice, Département des finances publiques

**Claudio M. Loser**

Directeur, Département Hémisphère occidental

**Mohsin S. Khan**

Directeur, Institut du FMI

**François P. Gianviti**

Conseiller juridique, Département juridique

**Gerd Häusler**

Directeur, Département des marchés  
de capitaux internationaux

**Stefan Ingves**

Directeur, Département de la monnaie et des changes

**Jeanette Morrison**

Chef de la Division de rédaction et de publication

**Paul Chabrier**

Directeur, Département Moyen-Orient

**Thomas C. Dawson II**

Directeur, Département des relations extérieures

**Margaret R. Kelly**

Directrice, Département des ressources humaines

**Shailendra J. Anjaria**

Secrétaire, Département du secrétariat

**Carol S. Carson**

Directrice, Département des statistiques

**Brian C. Stuart**

Directeur, Département de la technologie et des services généraux

**Eduard Brau**

Trésorier, Département de la trésorerie

**Barry Potter**

Directeur, Bureau du budget et de la planification

**Claire Liuksila**

Directrice, Bureau de la gestion de l'assistance technique

**Rafael Muñoz**

Directeur, Bureau de la vérification et de l'inspection internes

**Kunio Saito**

Directeur, Bureau régional Asie et Pacifique

**Flemming Larsen**

Directeur, Bureau européen (Paris)

**Grant B. Taplin**

Directeur par intérim et représentant spécial pour les questions  
commerciales, Bureau de Genève

**Reinhard Munzberg**

Directeur et représentant spécial auprès de l'ONU,  
Bureau auprès des Nations Unies

**Montek Singh Ahluwalia**

Directeur, Bureau d'évaluation indépendant

\*Ordre alphabétique.

# Lettre de présentation du Rapport annuel au Conseil des gouverneurs

Le 28 août 2002

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter au Conseil des gouverneurs, conformément à l'article XII, section 7 a), des Statuts du Fonds monétaire international et à la section 10 de la Réglementation générale du FMI, le Rapport annuel du Conseil d'administration pour l'exercice clos le 30 avril 2002. En application de la section 20 de la Réglementation générale, ce rapport fait état du budget administratif et du budget d'équipement du FMI approuvés par le Conseil d'administration pour l'exercice clos le 30 avril 2003, lesquels sont présentés au chapitre 8. Les états financiers vérifiés du département général, du département des DTS et des comptes administrés par le FMI pour l'exercice clos le 30 avril 2002 sont présentés à l'appendice IX.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.



**Horst Köhler**  
*Président du Conseil d'administration*

## **Conseil des gouverneurs, Conseil d'administration, Comité monétaire et financier international et Comité du développement**

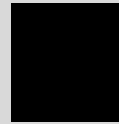
Le *Conseil des gouverneurs* — l'instance suprême de décision du FMI — est constitué d'un gouverneur et d'un gouverneur suppléant pour chaque État membre. Les gouverneurs, nommés par leur pays, sont le plus souvent ministres des finances ou gouverneurs de banque centrale. Le Conseil des gouverneurs est investi de tous les pouvoirs du FMI, qu'il peut déléguer, à l'exception de certains pouvoirs réservés, au Conseil d'administration. Il se réunit d'ordinaire une fois par an.

Le *Conseil d'administration* (le Conseil) conduit les affaires courantes du FMI. Il se compose de 24 administrateurs, nommés ou élus par des États membres à titre individuel ou par des groupes d'États, et du Directeur général, qui préside ses délibérations. Il se réunit plusieurs fois par semaine. Il fonde ses décisions principalement sur des études effectuées par la direction et par les services de l'institution. Durant l'exercice 2001/02, le Conseil a consacré 70 % de son temps aux affaires concernant les États membres (consultations ordinaires avec les États membres, examen et approbation de crédits) et le reste essentiellement à la surveillance mondiale et à diverses questions de politique générale (perspectives de l'économie mondiale, évolution des marchés de capitaux internationaux, ressources financières du FMI, architecture monétaire et financière internationale et rôle du FMI, initiative en faveur des pays pauvres très endettés, mécanismes du FMI et conception de ses programmes, entre autres).

Le *Comité monétaire et financier international* du Conseil des gouverneurs (ancien Comité intérimaire sur le système monétaire international) est un organe consultatif composé de 24 gouverneurs du FMI, ministres ou autres responsables de rang analogue; les États membres y sont représentés de la même façon qu'au Conseil d'administration. Le Comité monétaire et financier international se réunit normalement deux fois par an, en avril ou en mai, et au moment de l'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs, en septembre ou en octobre. Il a notamment pour responsabilité de donner, au niveau ministériel, des orientations au Conseil d'administration, ainsi que de fournir des avis et de faire rapport au Conseil des gouverneurs sur les questions relatives à la gestion et à l'adaptation du système monétaire et financier international, en particulier sur les perturbations subites auxquelles ce dernier peut se trouver exposé, ainsi que sur toute proposition visant à modifier les Statuts du FMI.

Le *Comité du développement* (Comité ministériel conjoint des Conseils des gouverneurs de la Banque et du Fonds sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement) comprend 24 membres — ministres des finances ou autres responsables de rang comparable — et tient en général sa réunion au lendemain de celle du Comité monétaire et financier international. Il donne des avis et fait rapport aux Conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI sur tous les aspects du transfert de ressources réelles aux pays en développement.

# TABLE DES MATIÈRES



<b>Les faits marquants</b> .....	<b>ii</b>
<b>Message du Directeur général</b> .....	<b>vii</b>
<b>Conseil d'administration</b> .....	<b>viii</b>
<b>Cadres de direction</b> .....	<b>x</b>
<b>Lettre de présentation</b> .....	<b>xi</b>
<b>Conseil des gouverneurs, Conseil d'administration, Comité monétaire et financier international et Comité du développement</b> .....	<b>xii</b>
<b>Note</b> .....	<b>xvii</b>
<b>1. L'activité économique et financière mondiale durant l'exercice 2002</b> .....	<b>3</b>
Conjoncture économique mondiale .....	3
Principaux courants d'évolution dans les pays à marché émergent et les pays industrialisés .....	6
<b>2. La surveillance exercée par le FMI</b> .....	<b>9</b>
Surveillance bilatérale .....	11
Surveillance mondiale .....	11
<i>Perspectives de l'économie mondiale</i> .....	11
<i>Marchés de capitaux internationaux et stabilité financière internationale</i> .....	19
Surveillance régionale .....	23
<i>Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale</i> .....	23
<i>Union économique et monétaire ouest-africaine</i> .....	24
<i>Politique monétaire et politique de change de la zone euro             et politique commerciale de l'Union européenne</i> .....	25
Commerce international et accès aux marchés .....	27
<b>3. Renforcement du système financier international</b> .....	<b>29</b>
Prévention des crises .....	29
<i>Évaluation de la vulnérabilité extérieure</i> .....	29
<i>Transparence</i> .....	31
<i>Normes et codes</i> .....	32
<i>Renforcement des secteurs financiers</i> .....	34
<i>Libéralisation des mouvements de capitaux</i> .....	36
Résolution des crises .....	36
<i>Programme de travail sur la résolution des crises</i> .....	37
<i>Restructuration de la dette souveraine</i> .....	38
Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme .....	40
<i>Rappel des faits</i> .....	40
<i>Réunion du Conseil d'administration après le 11 septembre</i> .....	41

<b>4. Politique de financement et conditionnalité du FMI</b> .....	<b>45</b>
Examen de la conditionnalité .....	45
<i>Rationalisation de la conditionnalité structurelle : premiers enseignements</i> .....	48
<i>Renforcement de l'internalisation des programmes</i> .....	49
<i>Vers une conditionnalité plus efficace</i> .....	49
<i>Bilan d'activité</i> .....	50
<i>Réexamen de la politique d'accès</i> .....	51
<b>5. Lutte contre la pauvreté et allègement de la dette des pays à faible revenu</b> .....	<b>52</b>
Le contexte économique mondial et le soutien du FMI aux pays à faible revenu .....	52
Élargissement du soutien du FMI à l'effort mondial pour la réduction de la pauvreté .....	53
<i>Réexamen des DSRP</i> .....	54
<i>Réexamen de la facilité pour la réduction de la pauvreté     et pour la croissance</i> .....	56
L'initiative en faveur des PPTE et la viabilité de la dette .....	57
<i>Renforcement des capacités</i> .....	60
L'initiative en faveur des sept pays de la CEI .....	60
Soutien de la communauté internationale .....	61
Les perspectives .....	63
<b>6. Opérations et politiques financières de l'exercice 2002</b> .....	<b>64</b>
Activités de financement ordinaires .....	65
<i>Prêts</i> .....	65
<i>Ressources et liquidité</i> .....	67
Quotes-parts : faits nouveaux .....	67
Financements concessionnels .....	69
<i>Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC)</i> .....	69
<i>Initiative PPTE renforcée</i> .....	70
<i>Financement de l'initiative PPTE et des bonifications de la FRPC</i> .....	70
<i>Placement des ressources du compte de versements spécial, de la FRPC     et du fonds fiduciaire FRPC-PPTE</i> .....	71
<i>Assistance d'urgence après un conflit</i> .....	72
Droits de tirage spéciaux .....	72
Revenu, commissions, rémunération et répartition des charges .....	73
Préserver les ressources du FMI et remédier aux arriérés .....	76
<i>Évaluation des diligences</i> .....	76
<i>Désinformation</i> .....	77
<i>Impayés envers le FMI</i> .....	77
<b>7. Assistance technique et formation</b> .....	<b>80</b>
Arrêter les priorités de l'assistance technique du FMI .....	80
Évolution récente .....	82
Bilan de l'assistance technique en 2002 .....	84
Extension des activités de formation de l'Institut du FMI .....	84
<b>8. Organisation, budget et dotation en personnel</b> .....	<b>88</b>
Organisation .....	88
<i>Le Conseil d'administration</i> .....	88
<i>Les départements</i> .....	88
<i>Bureau d'évaluation indépendant</i> .....	92
Budget administratif et budget d'équipement .....	92

<i>Réformes budgétaires</i> .....	92
<i>Budgets et dépenses effectives de l'exercice 2002</i> .....	93
<i>Budgets de l'exercice 2003</i> .....	93
<i>Optique à moyen terme</i> .....	94
Nouvelles nominations aux postes de direction .....	94
Personnel .....	94
<i>Recrutement et rétention du personnel</i> .....	95
<i>Règlement des différends</i> .....	95
<i>Grille des salaires</i> .....	95
<i>Diversité</i> .....	96
Nouveau bâtiment .....	98
<b>Appendices</b> .....	<b>99</b>
I Réserves internationales .....	105
II Opérations et transactions financières .....	110
III Principales décisions du Conseil d'administration .....	131
IV Relations du FMI avec les autres organisations internationales .....	140
V Relations extérieures .....	144
VI Communiqués de presse du Comité monétaire et financier international et du Comité du développement .....	148
VII Administrateurs et nombre de voix au 30 avril 2002 .....	159
VIII Changements dans la composition du Conseil d'administration .....	163
IX États financiers .....	165
<b>Abréviations</b> .....	<b>226</b>
<b>Encadrés</b>	
2.1 Examen biennal de la surveillance du FMI .....	10
2.2 Premier rapport trimestriel sur les marchés financiers mondiaux .....	14
2.3 Programme de Doha pour le développement .....	28
3.1 Le Conseil d'administration examine les directives sur la gestion des réserves de change .....	31
3.2 Normes statistiques du FMI .....	33
3.3 Collaboration aux travaux sur les normes .....	34
3.4 Anne Krueger, Première Directrice générale adjointe du FMI, propose un mécanisme de restructuration de la dette souveraine .....	39
3.5 Progrès dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pendant l'exercice 2002 .....	42
4.1 Le FMI demande au public son avis .....	48
5.1 Objectifs de développement pour le Millénaire .....	53
5.2 Conférence internationale sur les stratégies de lutte contre la pauvreté .....	54
5.3 Qu'est-ce qu'un DSRP? .....	55
5.4 Principales caractéristiques des programmes appuyés par la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) .....	56
5.5 Les initiatives africaines .....	61
5.6 Conférence sur le financement du développement, Monterrey (Mexique) .....	62
6.1 Notes d'information au public sur les activités financières du FMI .....	64
6.2 Origine et emploi des financements du FMI .....	65
6.3 Programme de transactions financières .....	67
6.4 Ressources financières et liquidité du FMI .....	68
6.5 Douzième révision générale des quotes-parts .....	69
6.6 Valeur et taux d'intérêt du DTS .....	74

## TABLE DES MATIÈRES

6.7 Le Conseil d'administration dresse le bilan de l'évaluation des diligences . . . . .	77
7.1 Combattre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme : assistance technique et coordination . . . . .	81
7.2 Centre régional d'assistance technique des Caraïbes . . . . .	83
7.3 Sous-comptes d'assistance technique récemment créés . . . . .	84
8.1 Représentants résidents du FMI . . . . .	89

### Tableaux

1.1 Aperçu général de l'économie mondiale . . . . .	4
2.1 Consultations au titre de l'article IV conclues au cours de l'exercice 2002 . . . . .	12
4.1 Facilités et mécanismes de financement du FMI . . . . .	46
5.1 Initiative renforcée en faveur des PPTE : classification des pays . . . . .	59
6.1 Concours financiers du FMI approuvés pendant l'exercice 2002 . . . . .	66
6.2 Nouvelles ressources engagées par des prêteurs pour le financement de la FRPC, au 21 février 2002 . . . . .	70
6.3 Engagements et décaissements au titre de l'initiative PPTE . . . . .	71
6.4 Contributions pour la bonification de l'aide d'urgence après un conflit . . . . .	72
6.5 Valeur du DTS . . . . .	74
6.6 Transferts de DTS . . . . .	75
6.7 Arriérés envers le FMI de pays ayant des obligations impayées depuis au moins six mois, par type d'obligations et durée . . . . .	78
7.1 Indicateurs des prestations d'assistance technique selon les principaux domaines d'activité et les initiatives et préoccupations essentielles du FMI . . . . .	82
7.2 Assistance technique : sources des prestations, exercices 1998–2002 . . . . .	85
7.3 Programmes de formation de l'Institut du FMI, exercices 1998–2002 . . . . .	86
7.4 Programmes de formation des instituts régionaux du FMI . . . . .	87
8.1 Recommandations de réforme du processus budgétaire interne du FMI . . . . .	92
8.2 Budget administratif et budget d'équipement, exercices 2000–03 . . . . .	93
8.3 Ventilation des cadres du FMI par région et par nationalité . . . . .	95
8.4 Grille des salaires du FMI . . . . .	96
8.5 Ventilation du personnel par sexe . . . . .	97
8.6 Ventilation du personnel par pays en développement et industrialisés . . . . .	98

### Graphiques

1.1 Indicateurs mondiaux . . . . .	5
5.1 Initiative en faveur des pays pauvres très endettés : diagramme des flux . . . . .	58
6.1 Ratio de liquidité du FMI, avril 1993–avril 2002 . . . . .	68
6.2 Taux d'intérêt du DTS, 1992–2002 . . . . .	74
7.1 Assistance technique : ventilation fonctionnelle . . . . .	86
7.2 Assistance technique : ventilation régionale . . . . .	86
8.1 Fonds monétaire international : organigramme . . . . .	90
8.2 Répartition des ressources par domaine d'activité, exercice 2003 . . . . .	94



**L**e *Rapport annuel du Conseil d'administration du FMI* passe en revue les activités du Conseil au cours de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> mai 2001 au 30 avril 2002, et surtout les discussions qui ont porté sur les opérations et la politique générale du FMI. Ces discussions sont menées à partir d'études préparées par les services de l'institution. D'ordinaire, ces études contiennent des informations factuelles et analytiques sur divers aspects du dossier examiné, ainsi que parfois des propositions avancées par la direction du FMI sur la façon dont le Conseil et l'institution doivent poursuivre cet examen. Si elles présentent le point de vue de la direction et des services de l'institution, elles ne reflètent pas nécessairement la position du FMI. Le Conseil est libre d'accepter ou de rejeter ces analyses et propositions. La position du FMI est plus précisément celle du Conseil, telle qu'elle se dégage de ses décisions ou est expliquée dans les déclarations résumant les discussions (appelées en général «résumés»).

L'unité de compte du FMI est le DTS; les conversions des données financières du FMI en dollars EU sont approximatives et faites pour des raisons de commodité. Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis. Au 30 avril 2002, 1 dollar était égal à 0,788826 DTS et 1 DTS à 1,267706 dollar (au 30 avril 2001, ces taux étaient de 0,7900204 DTS et de 1,26579 dollar, respectivement).

Les symboles et conventions ci-après sont utilisés dans ce rapport :

- ... indique que les données ne sont pas disponibles.
- indique que le chiffre est égal à zéro ou inférieur à la moitié de l'unité indiquée par le dernier chiffre retenu ou que la rubrique est sans objet.
- entre des années ou des mois (par exemple 2000–01 ou janvier–juin) indique la période couverte de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois, inclusivement.
- / entre deux années (par exemple 2000/01) indique un exercice budgétaire ou financier.

Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.

Dans le présent rapport, le terme «pays» ne se rapporte pas nécessairement à une entité territoriale constituant un État au sens où l'entendent le droit et les usages internationaux. Il s'applique également à un certain nombre d'entités territoriales qui ne sont pas des États, mais sur lesquelles des statistiques sont établies et publiées au plan international de façon distincte et indépendante.